

Echange de courrier entre une auditrice et la RSR

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1473 [i.e. 1472]

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Suite au «débat»
du numéro de mars

Jacqueline Berenstein-Wavre

Le Certificat fédéral de capacité (CFC) de gestionnaire en économie familiale permet à la mère de famille de se réinsérer dans le monde marchand, donc de gagner un salaire et de se revaloriser. Elle ne sera ni femme de chambre ni lessiveuse, mais secrétaire sociale, assistante de direction d'un hôtel trois étoiles, gérante sociale dans un EMS, etc. Vous, les féministes, vous êtes persuadées qu'une mère au foyer ne peut être que non qualifiée, bonne pour des travaux répétitifs. Parce qu'elle a décidé d'arrêter son travail à la venue du premier ou du deuxième enfant, elle est automatiquement devenue sans intérêts, sans culture, sans imagination, sans intelligence, bref une quantité négligeable ! Cela devrait être un défi pour *l'Emilie* de soutenir une formation gratuite avec diplôme reconnu, qui permette à la femme divorcée, ayant trois enfants, à qui l'ex-mari verse une pension minimale pendant trois ans, de se recycler ; à la mère de famille qui a un vieux CFC d'employée de bureau (1985) de reprendre une formation professionnelle comprenant des stages d'observation de façon à ce qu'elle se rende compte dans quel domaine elle pourra s'insérer et s'épanouir ; à la femme dont le mari n'est pas sûr de pouvoir garder son job, de chercher une formation pour assurer au moins un mi-temps, tout en dirigeant un ménage dont le cadet à 7 ans ; sans compter la femme étrangère avec permis C, mais dont le diplôme de marketing délivré au Maroc ne sert à rien ; elle a besoin d'un CFC suisse pour trouver du travail, etc. Pour la rentrée de septembre 2003, près de 80 femmes et 1 homme désirent commencer la formation de gestionnaire en économie familiale. Est-ce une honte ?

Et les féministes crachent sur cette formation parce qu'elle est basée sur le fait que le ménage est qualifiant, c'est-à-dire que l'on peut s'y qualifier. Mais ce qu'elles, les féministes théoriciennes, ne comprennent pas et ne comprendront jamais, c'est que d'autres féministes pragmatiques ont su utiliser l'art. 41 de la loi fédérale sur la formation professionnelle destiné aux adultes qui, s'ils ont exercé la profession au moins une fois et demie la durée de l'apprentissage, peuvent se présenter aux examens de fin d'apprentissage et obtenir un CFC et qu'elles, les féministes pragmatiques, ont découvert que l'économie familiale est

mentionnée, *expressis verbis*, dans le champ d'application de la loi fédérale au même titre que le commerce, l'artisanat, l'industrie. Alors utilisons les lois existantes pour permettre aux femmes qui le désirent d'entreprendre une formation professionnelle et arrêtons de mépriser les femmes dites au foyer, celles qui « ne travaillent pas » et ne gagnent rien. Et zut ! à celles et à ceux pour qui l'argent seul apporte de la valeur à une personne !

**Echange de courrier
entre une auditrice et la RSR
Madame, Monsieur,**

A deux reprises ce matin dans les flashs infos sur la Première, j'ai été très désagréablement surprise d'entendre que vous utilisiez l'expression suivante en parlant des raisons du licenciement de M. Ramadan: « il a tenu des propos justifiant la lapidation des individus adultères ». Etant donné que l'écrasante majorité des victimes des dites lapidations pour adultère sont des femmes, comment osez-vous utiliser le mot individu ? Faut-il le rappeler, le but du langage dit épïcène est d'éviter d'invisibiliser les femmes. Or l'usage que vous en faites est inqualifiable, puisqu'il ne sert qu'à invisibiliser, précisément, les pires discriminations dont elles sont victimes. Je vous remercie de prendre bonne note de ce qui précède. Avec mes meilleures salutations, Catherine Fussinger

Madame,

Votre message du 6 février nous est bien parvenu. Effectivement, dans le flash de 6h sur la Première, notre journaliste a parlé « d'individus » lapidés. A d'autres heures, les termes suivants étaient utilisés « hommes et femmes » ou « femmes » adultères. En vous remerciant de votre écoute fidèle à nos programmes, nous vous prions de recevoir, Madame, nos meilleures salutations. Adjointe du Directeur de l'Information, Radio Suisse romande

Madame,

Je vous remercie de cette réponse. Mais je dois cependant constater que, sur le fond, ce n'en est pas une, vous en conviendrez aisément je pense. Mon interpellation reposait sur le fait que : a) à ma connaissance, Hani Ramadam parlait uniquement de lapidation dans le cas de femmes adultères (et n'incluait donc pas les hommes) ; b) de plus, à ma connaissance toujours, la charia prévoit cette

peine de mort infamante pour les femmes uniquement. Donc de deux choses l'une, où bien je me trompe sur cette question et je serais alors heureuse de l'apprendre ou les étranges formulations adoptées par vos journalistes constituent une forme regrettable de désinformation. En vous remerciant du soin que vous apportez à répondre à vos auditrices et auditeurs. Avec mes meilleures salutations.

**Le sexe: le dernier rempart
contre l'égalité ?**

**Pierre Hervé
Neuchâtel**

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre dernier dossier sur les clients de la prostitution. Par rapport à l'interview avec la prostituée, j'aimerais dire que le « besoin d'être supérieur à vous », pour beaucoup d'hommes, ne se fait pas ressentir uniquement dans le cadre de relations sexuelles avec les prostituées, mais avec les femmes en général. Je pense que les hommes, les garçons, apprennent très tôt qu'ils sont « supérieurs » (culturellement) et très tôt également, ils apprennent à érotiser leur domination sur autrui et la soumission d'autrui à leur pouvoir, allant même jusqu'à être excité par la violence. Je pense que c'est le cas de beaucoup d'hommes. Je crois que les hommes intelligents, lorsqu'ils comprennent qu'une femme souffre vraiment, font la part des choses et ne dépassent pas certaines limites. Mais le problème, c'est que tout d'abord, tous les hommes ne sont pas intelligents (!) et par ailleurs, la femme peut souffrir sans que l'homme ne s'en rende compte parce qu'il est tellement habitué à voir celle-ci représentée dans la culture comme une sado-masochiste qu'il s'imagine qu'elle l'est réellement. De surcroît, les femmes n'expriment pas toujours leurs souffrances pour diverses raisons : elles veulent plaire à l'autre ; elles veulent éviter les conflits potentiels... Je pense qu'avec le féminisme, la place des femmes dans la société a considérablement changé et du coup, les rapports sociaux entre les sexes aussi et que c'est dans la sexualité que se trouve un des derniers remparts contre l'égalité entre hommes et femmes. Bon courage et bonne continuation à *l'Emilie*!